

Gédéon refuse la royauté (22-27).

Heureux de leur victoire sur ce puissant ennemi, les Israélites offrirent la couronne à Gédéon et à ses descendants. Gédéon répondit : Je ne dominerai point sur vous, ni mon fils ne dominera point sur vous. L'Éternel dominera sur vous. Il demanda pour sa part de butin des bagues d'or prises sur les vaincus. Il en fit un éphod, vêtement de sacrificeur, qui servit d'idole et qu'il plaça dans sa ville natale, à Hophra. Ainsi Gédéon, qui reconnaissait devoir sa victoire au bras puissant de Jéhovah, entraîna le peuple dans l'idolâtrie. Pensait-il lui fournir un moyen de servir le vrai Dieu ? Mais jamais une bonne intention n'a justifié un acte mauvais en lui-même. Gédéon aurait dû se rappeler la loi de Moïse, réglant tout ce qui concerne le culte, et s'y conformer.

Le pays est en repos (VIII, 28-32).

Les Madianites étant humiliés, défaits, le pays d'Israël jouit de quarante ans de repos durant toute la vie de Gédéon. Celui-ci avait soixante-dix fils. La polygamie, fruit de l'idolâtrie, était répandue parmi le peuple. Gédéon, qui parvint à un âge fort avancé, s'y laissa entraîner comme la plupart des enfants d'Israël.

HISTOIRE DE RUTH.

L'Histoire de Ruth appartient à la première portion de la période des Juges, et trouve sa place entre Hothniel et Gédéon, comme on le voit dans la généalogie qui est à la fin de ce livre. Cette généalogie mentionne Salmon-Rahab, Booz-Ruth, Obed, Isai, David. La première portion de la période des juges embrasse deux cent cinquante-trois ans, et les deux autres soixante-treize et soixante-quatorze ans.

Départ de Nahomi et retour dans la tribu de Juda (I).

Au temps des Juges, durant une famine, Elimélec, de Bethléhem, partit pour le pays de Moab, avec sa femme Nahomi et ses deux fils Mahlon et Kiljon. Elimélec étant mort, les deux fils épousèrent des filles moabites, dont l'une se nommait Horpa et l'autre Ruth. Au bout de dix ans, ils moururent aussi en pays étranger. Nahomi, ayant appris que la famine avait cessé en Canaan, résolut de retourner dans sa patrie avec ses deux belles-filles. Mais, chemin faisant, elle leur dit : « Retournez dans la maison de vos parents; que le Seigneur vous bénisse comme il m'a bénie, moi et ceux qui sont morts. » Elle les baisa pour prendre congé d'elles. Les belles-filles pleurèrent en disant : « Nous voulons aller avec toi vers ton peuple. » Cependant, Ruth seule accompagna sa belle-mère.

VERSET 16. Ne me prie point de te laisser, dit la jeune femme, pour m'éloigner de toi; car j'irai où tu iras, et je demeurerai où tu demeureras : Ton peuple sera mon peuple, et ton Dieu sera mon Dieu. — 17. Je mourrai où tu mourras, et j'y serai ensevelie. Que l'Éternel me traite avec la dernière rigueur, si jamais rien ne te sépare de moi que la mort.

L'attachement de Ruth pour Nahomi n'était pas seulement de l'affection filiale, mais le fruit d'une foi commune. La jeune veuve voulait servir le Dieu d'Israël et renoncer au culte idolâtre dans lequel elle avait été élevée. Ces deux femmes arrivèrent à Bethléhem, et comme on disait : N'est-ce pas ici Nahomi ? elle répondit : « Ne m'appellez point Nahomi (belle, agréable), appelez-moi Mara (amer-tume). Je m'en allai comblée de biens, et l'Éternel m'a enlevé ce que j'avais. »

Ruth glanant dans le champ de Booz (II).

C'était la saison de la moisson. Dénuée de ressources, ainsi que sa belle-mère, Ruth alla glaner dans un champ appartenant à Booz, riche parent d'Elimélec, son beau-père. Booz, s'étant rendu dans ce champ, après avoir salué ses ouvriers comme un pieux Israélite, demanda qui était cette jeune femme qui ramassait des épis. Dès qu'il eut appris que c'était Ruth, dont il connaissait la touchante fidélité envers Nahomi, il lui adressa les paroles les plus propres à la rassurer. A l'ouïe d'un tel langage, Ruth tombe à ses genoux, et lui exprime toute sa gratitude : « Comment, dit-elle, comment ai-je trouvé grâce devant toi, que tu me connaisses, moi qui suis étrangère. » Booz répond : « Tout ce que tu as fait à ta belle-mère, depuis que ton mari est mort, m'a été entièrement rapporté ; comment tu as laissé ton père et la mère, et le pays de ta naissance, et comment tu es venue vers un peuple que tu n'avais point connu auparavant. Que l'Eternel te récompense de ce que tu as fait ! Puisses-tu recevoir pleinement ton salaire de l'Eternel, le Dieu d'Israël, sous les ailes duquel tu t'es venue retirer ! » En même temps Booz lui permet de manger avec les moissonneurs durant tout le temps de la moisson. Le soir, elle emporte vers Nahomi une bonne provision d'orge. Nahomi bénit le Seigneur de la rencontre que Ruth avait faite. « Cet homme, dit-elle, est notre proche parent, et de ceux qui ont le droit de retrait lignager (d'épouser la veuve d'un parent mort sans enfants). » Nahomi lui conseilla de s'attacher aux servantes de Booz, par suite de la permission que celui-ci lui avait donnée, et de glaner jusqu'à la fin de la moisson.

Booz se dispose à épouser Ruth (III).

Après la moisson, Nahomi dit à sa belle-fille : « Ne chercherai-je pas à te procurer du repos, afin que tu sois heureuse ? Voici, Booz vannerait cette nuit les orges qui ont été foulés dans l'aire. Descends dans l'aire. Quand Booz se couchera, entre et te couche à ses pieds. » — Nahomi pouvait donner ce conseil d'après les mœurs des Israélites, qui regardaient comme une chose fort importante qu'une famille ne vint pas à s'éteindre. — Ruth suivit ces directions avec toute la candeur et la pureté d'une pieuse Israélite. Booz, l'ayant connue, lui dit : « Ma fille, que l'Eternel te bénisse ! Ne crains point ; je te ferai tout ce que tu me diras ; car toute la porte de mon peuple, toute la ville sait que tu es une femme vertueuse. Il est très-vrai que j'ai droit de retrait lignager ; mais il y en a un autre qui a le même droit et qui t'est plus proche parent que moi. » — Au matin, Ruth rentra chez sa belle-mère avec six mesures d'orge. Nahomi lui dit : « Ma fille, demeure ici jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera ; car cet homme-là ne se donnera point de repos, qu'il n'ait aujourd'hui achevé cette affaire. »

Booz épouse Ruth (IV, 1-13).

Le lendemain, Booz dit à l'autre parent, qui avait le même droit que lui, tout ce qui concernait Nahomi, en présence de dix des anciens de la ville, et lui demanda s'il voulait user de son droit d'acheter la portion d'un champ appartenant à la veuve. Ce parent répondit d'abord qu'il rachèterait ce champ ; mais Booz lui fit remarquer qu'au jour où se ferait cette acquisition, le réacquéreur, d'après la loi de Moïse, devait épouser la veuve ; car l'époux de Ruth était mort sans laisser d'enfants. Ce parent refusa, car il aurait perdu son propre bien en achetant le champ de Ruth et en remplissant l'autre condition de la loi. Selon l'usage, et pour confirmer la convention, d'après lequel était reconnu le droit pur et net de Booz, cet autre parent déchaussa son soulier et le donna à Booz. Ensuite celui-ci prit les anciens à témoin, ainsi que le peuple, de la convention qui venait d'être faite, et il déclara publiquement qu'il voulait épouser Ruth. S'il naissait des enfants de ce mariage, la famille d'Elimélec serait ainsi perpétuée. Tous les assistants lui dirent : « Nous en sommes témoins. » Ainsi Booz épousa Ruth selon toutes les prescriptions légales.

VERSET 18. Or, ce sont les générations de Pharez : Pharez fut père de Hetsron; — 19. Hetsron fut père de Ram; Ram fut père de Hamminadab; — 20. Hamminadab fut père de Mahasson; Mahasson fut père de Salmon; — 21. Salmon fut père de Booz; Booz fut père de Obed; — 22. Obed fut père d'Isaï; Isaï fut père de David.

Après une longue interruption, nous retrouvons ici la généalogie sacrée qui conduit à Jésus-Christ. La mère de Pharez fut Tamar (Gen., XXXVIII, 29), qui était une païenne. Rahab fut la mère de Booz. Nahasson était un des chefs de maison au temps de Moïse (Nomb., XVII). Depuis Pharez, David est le dixième membre, et depuis Salmon, il est le cinquième. Salmon, l'époux de Rahab (Josué, VI, 25), vivait au temps de l'entrée d'Israël en Canaan; dès-lors, jusqu'à la naissance de David, il s'est écoulé environ trois cent soixante ans. Il peut paraître étonnant que dans un aussi long espace de temps il n'y ait eu que quatre générations, savoir : Salmon, Booz, Obed, Isaï. On peut croire que, à l'époque de son mariage, Rahab, femme de Salmon et mère de Booz (Matth., I, 5), était très-jeune, qu'elle mit Booz au monde fort longtemps après, et que celui-ci se maria dans un âge avancé. Il est dit aussi dans 1 Samuel, XVII, 12, qu'« Isaï était vieux » lors de l'onction de David et pendant la guerre des Philistins. — Remarquons que trois femmes païennes figurent dans la généalogie de Christ : Tamar, Rahab et Ruth; et que même les deux premières, dans un moment de leur vie, étaient loin de jouir d'une bonne réputation. Dieu n'est-il pas aussi le Dieu des Gentils et tous les peuples païens ne sont-ils pas compris dans son plan de grâce selon l'Évangile? C'est donc une erreur de croire que dans l'Ancien-Testament il y avait, sous ce rapport, une ligne de démarcation infranchissable entre Israël et les Gentils?

3. — TEMPS D'ABIMÉLEC A HÉLI.

Conduite d'Israël après la mort de Gédéon (Juges, VIII, 33-35).

Gédéon avait gouverné Israël pendant quarante ans, et nous avons vu que l'exemple de son idolâtrie exerça une pernicieuse influence sur tout le peuple. Après sa mort, le mal ne fit qu'aller en croissant. Les Israélites se jetèrent dans une idolâtrie plus grossière encore, qui envahit toutes les tribus; ils oublièrent la délivrance que Dieu leur avait accordée par le moyen de Gédéon, et ne témoignèrent aucune gratitude à ses enfants. Il est naturel que celui qui oublie Dieu oublie aussi l'homme. Quand nous aimons nos frères, nous connaissons par là que nous sommes passés de la mort à la vie (4 Jean, III, 14).

Courte tyrannie d'Abimélec (IX).

Abimélec était fils d'une esclave de Gédéon. Plein d'ambition, il demande aux habitants de Sichem, résidence des frères de sa mère, s'il valait mieux être gouverné par soixante-dix hommes, fils de Gédéon, ou par un seul. Les Sichémites comprirent sa pensée et formèrent un parti qui lui fut dévoué au point de prendre soixante-dix pièces d'argent du temple de leur faux dieu, et de les donner à Abimélec, qui s'en servit pour lever et solder une troupe de vagabonds. Ces hommes de sang étaient vendus à cet ambitieux, qui fit mettre à mort les soixante-dix fils de Gédéon. Un seul d'entre eux, le plus jeune, Jotham, échappa à cet affreux massacre. Les Sichémites proclamèrent Abimélec roi. Alors Jotham, montant au sommet du Guérizim, crie aux habitants de Sichem : Écoutez-moi; et il leur adresse un apologue ayant pour but de leur montrer la folie de leur conduite. Qui avaient-ils choisi pour roi? Un impie, un homme de qui on ne pouvait attendre aucun bien. L'olivier, le figuier et la vigne sont l'image des juges précédents; ils servaient Dieu et les hommes, tout comme le vin et l'huile étaient employés dans les sacrifices. On sait que Gédéon, comparé à un de ces arbres, avait refusé la couronne (Juges, VIII, 22). L'épine, au contraire, n'est bonne qu'à être